



Convocation visite medical a la demande de l'employeur

Par **employemidh**, le **20/03/2019** à **19:36**

BonjourrrnrnJe suis salariée au sein d'un grand groupe français. Je suis reconnu comme travailleuse handicapée.rnrnDepuis la première période des évaluations de fin d'année, mon manager a essayé de m'imposer une mobilité vers un autre poste, ce que j'ai refusé car dans ce groupe, c'est le salarié qui choisi ou non sa mobilité, ce que j'ai précisé dans les commentaires. J'ai maintenu bon malgré la pression que j'ai dû subir.rnrnJe suis embauchée depuis plus de trois ans et la mobilité est de rigueur tous les cinq ans sur le même poste et j'ai fait ma dernière visite médicale il y a six mois. Je travaille dans les bureau et n'ai aucune contre indication par rapport a mon handicap.rnrnJe reçois aujourd'hui une visite, à la demande de l'entreprise SIR, de la part de la médecine du travail.rnJ'ai l'impression que mon manager me prépare un sale couprrnrnD'après ce que l'on m'a dit, les convocations SIR sont uniquement pour ceux qui font des travaux dangereux, mais c'est sur cette appellation que l'employeur probablement, à la demande de mon manager, a décidé de me convoquer à cette visite médicale.rnrnQuelle peut être la conséquence de cette convocation soudaine et que me conseillez-vous de faire ?rnrnEn vous remerciant.

Par **morobar**, le **21/03/2019** à **08:13**

Bonjour,rn[citation]dans ce groupe, c'est le salarié qui choisi ou non sa mobilité, [/citation]rnIl faut en être sûr car autrement c'est de l'insubordination caractérisée.rn[citation]à la demande de l'entreprise SIR[/citation]rnEt:rn[citation] les convocations SIR[/citation]rnJe suis en retraite depuis 11 ans, mais que diable signifie une convocation "SIR" ?rnSi c'est le nom de l'entreprise, la convocation débouche sur une aptitude à occuper un nouveau poste de travail.